



01 39 18 10 00

Nos prix peuvent bénéficier du crédit d'impôts de 50%<sup>1</sup> (selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts et la circulaire du 11 avril 2019 du ministère de l'économie et des finances)



# TARIFS 2022

## valables du 01/02/2022 au 31/12/2022

### LIVRAISON DE REPAS <sup>1</sup>

Prestation «Petits Plats» préparés par des cuisiniers à partir de produits frais et de saison.  
Menus conçus par des diététiciens.

Prix HT

Prix TTC  
TVA 10% inclus\*\*

Coût TTC après  
crédit d'impôt\*

#### Formule Menu Dîner

4 éléments : Potage, plat, garniture, dessert

11,37 €

12,28 €

8,80 €

#### Menus à la carte

(choix parmi 4 propositions pour chaque élément)

5 éléments : entrée, plat, garniture, dessert et produit laitier

13,42 €

14,50 €

10,24 €

6 éléments : potage, entrée, plat, garniture, dessert et produit laitier

13,88 €

14,99 €

10,70 €

**Midi + Soir** : 5 éléments + 4 éléments  
(menu à la carte déjeuner + formule menu dîner)

20,39 €

22,00 €

16,65 €

**Midi + Soir** : 6 éléments + 4 éléments  
(menu à la carte déjeuner + formule menu dîner)

21,33 €

23,01 €

17,37 €

#### Formule Menu Régime adapté

(pauvre en sel, pauvre en sucre, limité en graisse, facile à manger, mixé)

5 éléments : entrée, plat, garniture, dessert et produit laitier

13,78 €

14,88 €

10,62 €

6 éléments : potage, entrée, plat, garniture, dessert et produit laitier

14,14 €

15,26 €

10,97 €

#### Compléments

1/2 baguette tradition

0,84 €

0,90 €

0,75 €

Pain de mie (250g)

2,25 €

2,39 €

2,20 €

Pain complet ou céréales des près (160g)

1,69 €

1,80 €

1,65 €

Produit laitier (Yaourt ou laitage maison)

1,57 €

1,70 €

1,26 €

Potage

1,32 €

1,42 €

0,98 €

Purée de fruit maison

1,57 €

1,70 €

1,26 €

Relivraison de repas 8,53 € TTC

**Permanence téléphonique :**  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h30  
Tél : 01 39 18 10 00

 LA VIE CHEZ VOUS.

**Horaires d'accueil :**  
du lundi au vendredi  
9h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30  
(Mercredi sur RDV)

<sup>1</sup> Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, la prestation de livraison de repas ou d'accompagnement ou de livraison de courses ou de collecte et livraison à domicile de linge repassé n'est éligible au crédit d'impôt que si celle-ci constitue un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable. Dès lors le client doit avoir consommé au moins une activité exercée à son domicile à titre principal pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible.

Intervention en mode  
prestataire



Aucun frais  
d'inscription

**sgel@agedorservices.com - 01 39 18 10 00**

L'offre AGE D'OR SERVICES s'inscrit dans le cadre de la loi N° 2005-8421 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne. Les prestations AGE D'OR SERVICES peuvent bénéficier d'une TVA réduite et peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt de 50% des sommes dépensées par an et par foyer fiscal. Les conditions et plafonds en vigueur sont disponibles à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts et dans la circulaire du 11 avril 2019 du ministère des économies et des finances.

### ÉVALUATION DES BESOINS ET DEVIS GRATUIT

Votre agence vous remet gratuitement un devis pour les prestations, ou ensemble de prestations, dont le prix mensuel est supérieur ou égal à 100 euros (toutes taxes comprises), ou quel que soit le prix des prestations, à votre demande.



#### Crédit d'impôt\* 50%

\*cf. art. 199 sexdecies du code général des impôts et à la circulaire du 11 avril 2019 du ministère de l'économie et des finances.



#### TVA réduite selon taux en vigueur\*\*

\*\*cf. art. 279 et 278-0 bis D du code général des impôts.



Les moyens de paiement :  
Prélèvement, CESU,  
chèque Sortir Plus.



#### Prestataires de services à la personne.

Votre agence Âge d'Or est l'employeur des intervenants pour plus de tranquillité et sécurité pour vous.

### HORAIRES D'INTERVENTIONS ET TARIFS

Interventions possibles de 08h00 à 20h00.

Majoration du tarif de 50% pour les interventions réalisées entre 19h00 et 8h00 et de 25% pour le samedi. Majoration de 50% pour les dimanches, jours fériés et majoration de 100% pour le 1er mai. Pour toute commande annulée moins de 48 heures à l'avance : 15 € TTC de frais d'annulation sont dus.

Pour toute commande non annulée : 35 € TTC de frais d'annulation sont dus.

### RÉCLAMATION ET RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de réclamation, le Bénéficiaire doit contacter son référent ÂGE D'OR SERVICES ou peut écrire directement au franchiseur :

**L'ÂGE D'OR EXPANSION - Direction Qualité**  
12 rue du Ravelin - 10 000 TROYES

Si dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de l'envoi de sa réclamation, le Bénéficiaire n'a pas de réponses ou la réponse à sa demande ne le satisfait pas, il pourra alors saisir la Commission de Médiation Franchise-Consommateurs (MFC) dont les coordonnées se trouvent sur le site : [www.agedorservices.com](http://www.agedorservices.com).

En cas d'échec de la médiation le Bénéficiaire pourra saisir la justice.

La liste des personnes qualifiées en cas de litige sur le département est remise en complément du livret d'accueil remis au bénéficiaire. Tout différend touchant à l'interprétation ou à l'exécution du Contrat sera porté devant le tribunal compétent.